



SÉNÉGAL *Un consortium louche a obtenu 20 000 hectares dans le nord-ouest du pays, dépossédant les éleveurs de la région de leurs moyens de subsistance et de leurs traditions.*

Des villages piétinés par l'agro-business

MICHAËL RODRIGUEZ,
DE RETOUR DE NGNITH

Depuis la maison de Mamadou Sow, l'horizon est bouché par un remblai de terre où trônent des machines de chantier et de gigantesques rouleaux de tuyaux d'arrosage. Il y a moins de deux ans, le bétail de cet éleveur sénégalais trouvait là des pâturages à perte de vue. Mais l'entreprise Senhuile l'a envoyé paître ailleurs, défrichant, creusant, clôturant tout autour du village. Les cases de paille de cette localité de la commune de Ngnith (nord-ouest du Sénégal) sont aujourd'hui cernées à quelques centaines de mètres à la ronde par des aménagements agro-industriels.

En août 2012, le président sénégalais, Macky Sall, a attribué 20 000 hectares de terres à Senhuile, un consortium financé majoritairement par des capitaux italiens. L'entreprise dit vouloir produire des graines de tournesol pour l'exportation, mais le doute plane sur ses intentions réelles (lire ci-dessous). L'Etat semble pourtant lui faire entière confiance, puisqu'il lui a accordé un bail de cinquante ans, renouvelable tacitement. Le décret présidentiel ne prévoit ni contrepartie financière ni indemnisation des populations.

«Entre la vie et la mort»

Pour les trente-sept villages touchés, dont certains risquent d'être démantelés, le coup est rude. «Avant, j'emmenais mes bêtes dans la brousse en attendant de pouvoir les faire paître sur les champs après la récolte, vers le mois de mai. Mais le projet a pris toute la brousse et mes troupeaux errent autour du village, entre la vie et la mort», déplore Mamadou Sow. La plupart des 9000 habitants de la zone sont des Peuls, une ethnie d'éleveurs présente dans toute l'Afrique de l'ouest. Depuis des générations, ils mettaient à profit leur vaste territoire en y pratiquant l'élevage extensif. Le cheptel local est estimé à 85 000 têtes – surtout des bovins, des moutons et des chèvres.

«Tout ce que nous avons vient de l'élevage», résume Isma Bâ, président du Collectif des trente-sept villages. «Si on nous enlève ça, il ne nous restera plus rien car il n'y a même plus de terre pour cultiver.» Mariam Sow, coordinatrice de l'ONG sénégalaise Enda Pronat, accuse l'entreprise de «ficher en l'air les droits humains» des habitants. «Il aurait été possible de développer des activités qui ont un ancrage dans la vie des populations, par exemple la production de fourrage et la transformation de lait», souligne-t-elle.

Senhuile dit vouloir appuyer à l'avenir certains éleveurs... pour autant



Avant, Mamadou Sow emmenait ses bêtes «dans la brousse en attendant de pouvoir les faire paître sur les champs après la récolte». Aujourd'hui, le projet agroindustriel occupe le terrain et le villageois ne sait plus comment nourrir son cheptel. MRZ

qu'ils se convertissent au mode de production européen. Dans une vidéo mise en ligne sur son site¹, l'entreprise se donne pour mission d'intensifier l'élevage en promouvant l'occidentalisation et l'amélioration des produits d'origine animale».

Labyrinthe infernal

Les habitants sont aujourd'hui prisonniers d'un labyrinthe infernal. Les tranchées d'irrigation longues de plusieurs kilomètres et les clôtures ont coupé les villages les uns des autres. Les femmes se plaignent de devoir parcourir jusqu'à dix kilomètres à pied pour accéder à un point d'eau. Mieux vaut ne pas tenter de traverser les canaux: en juin 2013, trois enfants y ont péri noyés.

L'implantation de Senhuile a aussi provoqué des dégâts écologiques, car le gouvernement n'a pas hésité à déclasser plus de la moitié de la réserve naturelle du Ndiaël, pourtant protégée par

la Convention de Ramsar sur les zones humides.

A la création de la réserve, en 1965, l'Etat avait permis aux éleveurs d'y faire paître leurs bêtes. Les villageois en tiraient aussi de précieuses ressources en bois mort, en gomme arabique et en plantes médicinales efficaces contre l'asthme et le diabète. En revanche, les activités agricoles étaient exclues.

Pour irriguer ses cultures, Senhuile puise abondamment dans le lac de Guiers, qui fournit 65% de l'eau consommée à Dakar. Dans un récent rapport², le cercle de réflexion Oakland Institute s'étonne que la firme ait été autorisée à accroître la pression sur les ressources en eau, déjà raréfiées et menacées de pollution, sans étude d'impact préalable.

Au-dessus des terres du Ndiaël, un avion léger déverse régulièrement des substances chimiques non identifiées. Engrais? Pesticides? A en croire l'entre-

prise, ces derniers ne figurent pas dans sa panoplie. Pourtant, témoigne Mamadou Sow, «une femme a respiré ça, elle est tombée malade et a dû être emmenée à l'hôpital».

Senhuile a promis de nombreux investissements dans la zone, dont la création d'écoles et d'infrastructures de santé. Mais les habitants l'accusent de violer ses engagements. «Tout ce que l'entreprise a réalisé à ce jour, c'est un petit bâtiment censé être une école coranique et qui ne lui a même pas coûté 500 000 francs CFA (environ 930 francs suisses), et la distribution d'aliments pour le bétail à une dizaine d'éleveurs qui sont de son côté», assure Amadou Kâ, membre du Collectif. Senhuile n'a pas donné suite à notre demande d'interview. 1

¹www.senhuile.com

²«Sacrifier notre futur: comment le projet Senhuile-Senethanol menace l'environnement et détruit les communautés locales», février 2014

Soupçons de blanchiment

La société Senhuile, basée à Dakar, a de nombreuses ramifications. Son actionnaire majoritaire (51% du capital), le groupe italien Tampieri, est notamment actif dans l'énergie, la production d'huile végétale et le trading d'oléagineux. Son intérêt dans l'affaire consisterait à s'approvisionner en matières premières alimentaires et en biomasse pour la production d'électricité. La Tampieri Energie, une des sociétés du groupe, a été récemment mise en cause pour trafic de déchets en Italie. Deux cadres du groupe ont été renvoyés devant la justice en novembre 2013.

Il n'y a pas que de ce côté-là que les activités de Senhuile sentent mauvais. La société Senethanol, qui détient les actions restantes (49%), est entourée de personnalités peu recommandables. Selon une enquête menée par plusieurs ONG³, Senethanol est contrôlée par ABE Int LLC, une société écran basée à New York. Le directeur initial de cette société, Harmodio Herrera, a trempé dans plusieurs scandales politiques de haut niveau. Il a notamment servi d'homme de paille à l'ancien trésorier du Parti populaire espagnol Luis Bárcenas, reconnu coupable d'évasion fiscale et de blanchiment en juin 2013.

ABE Int LLC est actuellement dirigé par Benjamin Dummai, qui est aussi le PDG de Senhuile. Cet homme d'affaires d'origine israélienne, naturalisé brésilien, a été condamné pour évasion fiscale au Brésil. Il dirige plusieurs autres sociétés écrans, avec comme partenaires des membres du cabinet d'avocats panaméen Alemán, Cordero, Galindo & Lee, qui a été impliqué dans du blanchiment d'argent pour l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet.

La question s'impose d'elle-même: les activités de Senhuile en Afrique viseraient-elles avant tout à blanchir de l'argent? Ces craintes sont renforcées par les tâtonnements de l'entreprise sur le terrain. Alors que l'objectif initial du projet était de cultiver de la patate douce pour en faire du biocarburant, l'entreprise s'est ensuite tournée vers le tournesol, le maïs, le riz et l'arachide. Mais selon nos observations et les témoignages des habitants, la plupart de ces cultures se sont soldées par un échec. Ce qui n'empêche pas Senhuile de se vanter d'afficher des taux de rendement de l'ordre de 20%, ainsi que le déclarait Cheikh Tidiane Sy en août 2013.

Le cas Senhuile illustre aussi l'appétit des investisseurs pour les terres africaines, dopé par la recherche d'alternatives au pétrole et la crise alimentaire mondiale. Les mesures d'incitation mises en place aussi bien au Sénégal que dans les pays du Nord (subventions, exonérations) sont une aubaine pour les investisseurs. Le fait de disposer de vastes terrains leur ouvre également l'accès aux crédits bancaires.

Selon Enda Pronat, 750 000 hectares, soit environ un tiers des surfaces arables disponibles du pays, sont déjà tombés dans l'escarcelle de firmes étrangères ou d'hommes politiques, entrepreneurs et marabouts sénégalais. MRZ

³«Qui est derrière Senhuile-Senethanol?», CRAFTS, GRAIN, Re:Common, novembre 2013

«L'entreprise n'a fait que diviser les populations»

L'arrivée de Senhuile a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans les villages. «Un jour, nous avons vu les machines qui commençaient à débroussailler sous la protection de gendarmes», raconte Mamadou Sow. Des opposants qui tentaient d'empêcher le défrichage se sont heurtés aux forces de l'ordre. Bilan: quatre blessés grave et de sinistres souvenirs ramenés à la surface. En octobre 2011, deux personnes étaient mortes et une vingtaine d'autres blessées au cours d'une émeute à Fanayé, une localité située à quelques dizaines de kilomètres de là. En cause: les activités de la société Senethanol, un des actionnaires de Senhuile. A la suite de ce drame, le projet avait été déplacé à Ngnith par le président d'alors, Abdoulaye Wade.

Peu après, son rival (et ex-ministre) Macky Sall gagnait les élections, redonnant espoir aux éleveurs. Durant la campagne, le candidat avait en effet fustigé le bradage des terres. A peine arrivé au pouvoir, il adoptait un décret pour enterrer le projet. Mais quatre mois plus tard, il annulait son propre décret... «Nous avons voté pour lui, et il nous a trahis», lance Isma Bâ.

Les villages d'éleveurs, les plus touchés, sont très majoritairement hostiles à Senhuile. Mais l'entreprise a aussi ses partisans, surtout en bordure du périmètre du projet. La tension est vive entre les deux camps, au point que certains habitants craignent qu'elle ne dégénère. Le maire de Ngnith, favorable à Senhuile, a été déclaré persona non grata dans les villages d'éleveurs. «L'entreprise n'a fait que diviser avec la corruption et des promesses d'emplois», se désole Mariam Sow, coordinatrice d'Enda Pronat.

Senhuile annonçait la création de 6000 emplois. A la TV, le coordinateur du projet, Cheikh Tidiane Sy, a fait état d'une centaine de postes fixes. Quant aux journaliers, ils seraient environ 500, payés 3000 francs CFA par jour (5,60 francs suisses). Pour les opposants, ce n'est que de la poudre aux yeux. «Senhuile engage des gens, relève leur identité pour montrer que beau-

coup de villageois sont d'accord, puis elle les chasse», dénonce Ifra Bâ, un éleveur de Ngnith.

En janvier, l'entreprise a signé en grande pompe, en présence des autorités, un protocole d'accord avec deux collectifs censés représenter «les populations des villages impactés». Mais pour les opposants, il s'agit d'associations fantômes. Les deux signataires ne vivent en outre pas dans la zone sensible.

En raison du climat tendu régnant à Ngnith, nous n'avons pas pu rencontrer de partisans de Senhuile. A la suite d'une dénonciation, l'auteur de ce reportage et deux éleveurs qui l'accompagnaient ont été interpellés par la gendarmerie. L'incident n'aura duré que quelques heures, le temps de procéder à des interrogatoires et de demander poliment à l'étranger de quitter la région le lendemain...

«Le gouverneur nous a ordonné d'avertir Senhuile avant de parler aux journalistes, confie Ifra Bâ. Mais nous n'avons pas peur. Tout citoyen, là où il est, doit avoir des droits. Si quelqu'un vient nous forcer la main, tout le monde va entendre parler!» MRZ

L'association Peuples solidaires a lancé un appel en soutien aux populations du Ndiaël sur son site: www.peuples-solidaires.org/appelurgentsenegal

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du Courrier. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération soutient cette rubrique, à travers les fonds attribués par la Ville de Genève.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION